

## Les voleurs de moto peuvent être classés en deux catégories :

- **Les opportunistes** : ils repèrent une moto qui n'est pas attachée et la volent immédiatement.
- **les professionnels** : ils travaillent généralement sur commande et utilisent un véhicule utilitaire pour enlever la moto.

## Critères facilitant le vol de moto :

- La popularité du modèle.
- La facilité de revente.
- La facilité de vol.

## Vous souhaitez vendre votre moto :

- Lors de la rédaction de l'annonce :
  - N'indiquez pas votre adresse.
  - Faites attention aux photos qui pourraient rendre possible votre localisation.
  - Flouter la plaque d'immatriculation.
  - Ne montrez jamais où est stationnée votre moto.
- Donnez rendez-vous dans un lieu public et non à votre domicile.
- Si l'acheteur potentiel souhaite effectuer un essai, demandez-lui TOUJOURS sa carte d'identité et son permis de conduire.
- Ne livrez jamais vous-même la moto à un acheteur (potentiel).

## Constituez un dossier sur votre moto :

- Fiche d'identification (voir exemple sur ce flyer).
- Copie des documents de bords.
- Prenez des photos sous différents angles de la moto.

## Numéros de téléphone utiles

**En cas d'urgence, appelez le 101 ou le 112**

**Commissariats ouverts 24h/24, 7j/7**

### Direction de Proximité et d'Intervention CENTRE

1000 Bruxelles, rue du Marché au Charbon 30  
02/279.77.11

### LAOKEN

1020 Bruxelles, boulevard Emile Bockstael 246  
02/279.88.10

### IXELLES - LOUISE

1050 Ixelles, rue du Collège 1  
02/279.84.16

### NEDER-OVER-HEEMBEEK/HAREN

1120 Bruxelles, avenue de Versailles 130  
02/279.81.10 & 02/279.89.10

## Liens utiles

**Police-on-web** [www.polbru.be/fr/pow](http://www.polbru.be/fr/pow)

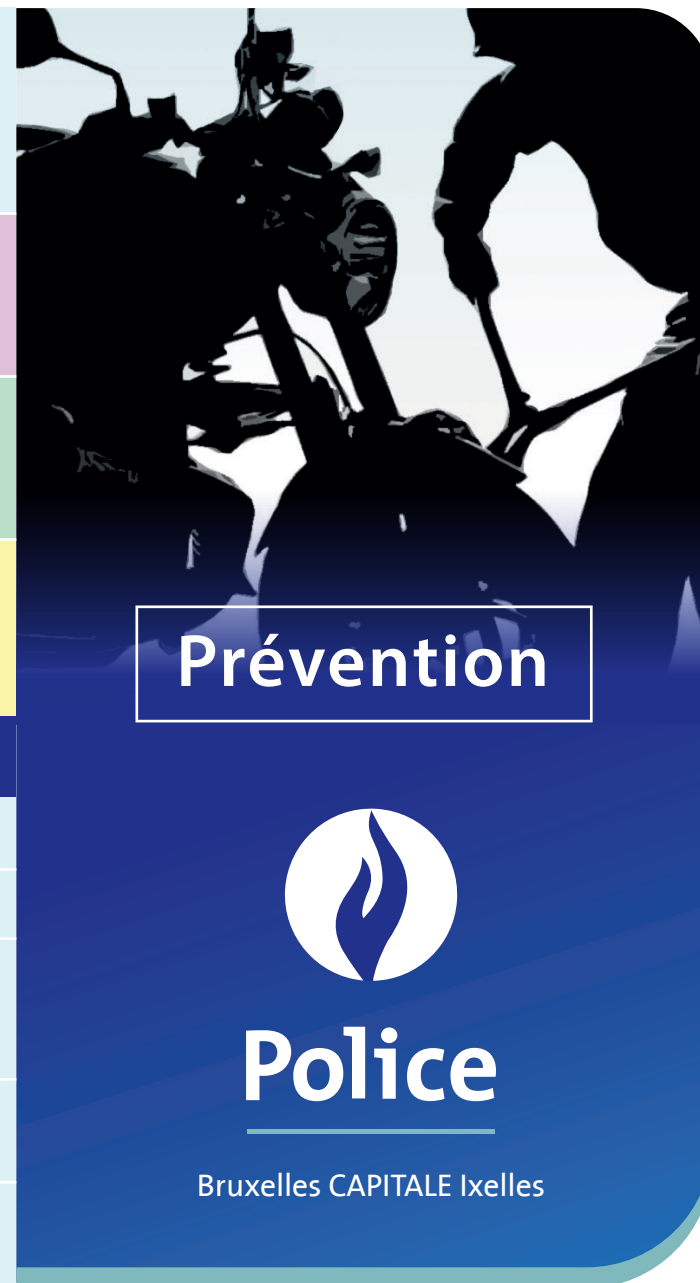
**Police Bruxelles CAPITALE Ixelles** [www.polbru.be](http://www.polbru.be)

**Service Public Fédéral Intérieur  
Sécurité & Prévention**  
[www.besafe.be/fr](http://www.besafe.be/fr)

**Bruxelles Mobilité**  
[www.mobilite-mobiliteit.brussels/fr](http://www.mobilite-mobiliteit.brussels/fr)

**SPF Mobilité**  
[www.mobilit.belgium.be/fr](http://www.mobilit.belgium.be/fr)

# COMMENT ÉVITER LE VOL DE MOTO




## Cadenassez toujours votre moto lorsque vous la stationnez.

- **Procurez-vous un bon cadenas** : des cadenas dotés des labels "ART", "NF" ou "SRA" ont été testés minutieusement et assurent une bonne protection. Il existe également de bons cadenas ne portant pas les labels précitez, demandez conseil à votre commerçant.



Plus d'infos sur les cadenas labellisés :  
[www.stichtingart.nl](http://www.stichtingart.nl) | [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com) | [www.sra.asso.fr](http://www.sra.asso.fr)

- **Combinez différents cadenas** : un cadenas anti-vo, un cadenas en U, un cadenas à chaîne, un cadenas en forme de fer à cheval, un cadenas de disque de frein.
- Vous pouvez également installer un **dispositif de géolocalisation**.
- **Utilisez les cadenas efficacement** :
  - Attachez-les autant que possible au 'monde fixe' ou à une autre moto.
  - Ne les fixez pas à une structure facilement démontable.
  - Ne les laissez pas pendre sur le sol.
  - Attachez le cadenas de disque de frein à la roue arrière.
- **Garez votre moto dans un endroit sûr** : 
  - Evitez les endroits mal éclairés et/ou isolés.
  - Garez votre moto dans un lieu où vous pourrez toujours avoir vue dessus ou bien dans un parking fermé et/ou surveillé.
  - Prenez garde aux parkings proposés sur des véhicules mobiles comme un camion.

- **Ne laissez jamais votre moto sans antivol** même pour quelques minutes.
- Dans votre garage, **placez idéalement votre moto devant la voiture**. Protégez-la en la fixant à un ancrage mural ou au sol. Ne laissez pas traîner à proximité des outils qui pourraient être utilisés par des voleurs.
- Même dans le garage, **ne laissez jamais les clés sur le contact**.
- **Installez et activez toujours un système électronique d'alerte**. Vérifiez si celui-ci fonctionne (faites cela à basse tension afin de ne pas décharger complètement la batterie). Faites en sorte que la marque de ce système ne soit pas visible.
- **Vous pouvez ajouter des sécurités supplémentaires**, par exemple sous la forme d'antidémarrateurs. Demandez conseil à votre revendeur.
- **Ne laissez aucun objet de valeur** sur la moto ou dans son coffre.
- **Installez un bouchon de réservoir fermant à clé**.
- **Ne laissez pas vos documents de bord** sur la moto ou dans son coffre.
- **Conservez les clés de la moto séparément** de celles de votre habitation.
- **Attendez le dernier moment** avant de mettre la clé dans le contact et de démarrer.

## Très important :

**Pour votre sécurité physique, ne transportez jamais votre antivol moto dans votre sac à dos ou pire encore autour de votre cou.**



## Vol de MOTO - Fiche d'identification<sup>1</sup>

Plaque d'immatriculation : .....

**Catégorie :**

**Moto | Scooter + 125CC | Scooter | Cyclomoteur**

**Marque :** .....

**Modèle & Cylindrée :** .....

**Année de construction :** .....

**N° de châssis :** .....

**N° de moteur :** .....

**Couleur<sup>2</sup> :** .....

**Alarme (marque – type – n° de série – emplacement):**

.....

**Je possède des photos du véhicule ? OUI / NON**

**Kilométrage au moment du vol :** .....

**Caractéristiques particulières<sup>3</sup> :** .....

.....

.....

.....

**N° de police d'assurance :** .....

**Compagnie :** .....

<sup>1</sup>) En cas de vol, ces renseignements seront utiles lors de votre dépôt de plainte.

<sup>2</sup>) Couleur principale & combinaison de couleurs.

<sup>3</sup>) Maximum 3 caractéristiques (coffres, carénage, installation audio, GPS, alarme, par-chute, ...).